

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2019

\*\*\*\*\*

### Compte Administratif et Compte de Gestion 2018

<u>Fonctionnement</u> :		<u>Investissement</u> :	
Dépenses :	56 569,18 €	Dépenses :	57 143,26 €
Recettes :	53 283,60 €	Recettes :	9 832,02 €
Report :	92 942,61 €	Report :	35 317,79 €
Soit un déficit de fonctionnement de 3 285,58 €		Soit un déficit d'investissement de 47 311,24 €	

### Affectation de Résultat 2018 :

<u>Fonctionnement</u> :	
Recettes (R002)	92 942,61 €
Résultat de l'exercice :	- 3 285,58 €
Résultat à affecter :	89 657,03 €
<u>Investissement</u> :	
Recettes (R001)	35 317,79 €
Résultat de l'exercice :	-47 311,24 €
Résultat à affecter (1068) :	- 11 993,45 €

### Taux des Taxes :

- . Taxe habitation : 5.60 %
- . Taxe Foncière bâti : 6.56 %
- . Taxe foncière non bâti : 12.04 %

Produit attendu pour l'année 2019 : 13 427 €

### Subventions :

Association Culture Loisirs de Colmesnil	300.00 €
ADMR Offranville :	50.00 €
Prévention routière :	50.00 €
Ligue contre le cancer :	50.00 €
Croix Rouge :	50.00 €
Ass Scléroses en plaques :	50.00 €

Arche d'Ecorcheboeuf :	50.00 €
Téléthon :	150.00 €
Offran'Vol Loisirs	40.00 €
GPS des DYS :	50.00 €
Les Fines Lames de Dieppe	50.00 €
<u>Soit un montant de :</u>	<u>890.00 €</u>

### **Participations diverses :**

- . Bons scolaires (collégiens et lycéens) : 25 €
- . Centres de loisirs : 60 € par an et par enfant
- . Colis des aînés : 1 personne seule : 30 € - 1 couple : 45 €

### **Budget primitif 2019 :**

<b><u>Fonctionnement :</u></b>	
Dépenses :	128 603,58 €
Recettes :	50 940,00 €
Résultats de fonctionnement 2018 reportés :	77 663,58 €
<b><u>Investissement :</u></b>	
Dépenses :	47 107,45 €
Recettes :	35 114,00 €
Résultats d'investissement 2018 reportés :	11 993,45 €

### **Informations et questions diverses**

. Hydraulique douce : Monsieur WATTIER, le technicien au Syndicat des Bassins Versants en charge de l'hydraulique douce, a rencontré Monsieur DUPUIS, qui est toujours favorable à des aménagements.

Une rencontre avec l'exploitant des terres, Monsieur ANTHORE est prévue pour finaliser le projet.

Une réunion doit avoir lieu début mai, afin de trouver une solution.

#### . Impasse des Telliers :

Réfection de l'impasse des Telliers prévue cette année, la subvention obtenue en 2017 arrivant à son terme. Seul, l'Etat a répondu positivement avec une subvention escomptée de 3 416 € correspondant à un montant de travaux HT de 11 389 €. L'entreprise Potel avait établi un devis en 2017. L'entreprise EUROVIA, basée à Arques, a été sollicitée pour un chiffrage du projet. En attente.

#### . Projet de sécurisation de la traversée du centre bourg :

Poursuite de la réflexion sur la sécurisation du centre bourg : 2 entreprises de signalétique verticale ont répondu au projet de création de 2 bandes STOP devant la mairie, d'une bande

infranchissable de couleur ocre au milieu sur une longueur allant de la sortie de la hêtraie jusqu'aux bandes, et le repassage de la signalisation existante sur l'ensemble du bourg.

Entreprise SIGNATURE : 6 738 € HT et avec une option avec une bande ocre plus large soit 10 871 €

Entreprise AXIMUM : 11 093 €

Il est cependant difficile de comparer les devis car les longueurs diffèrent.

Le cabinet V3D de Dieppe pourrait être à même d'accompagner le conseil sur ce projet d'autant que les avis divergent sur les aménagements de la traversée, Monsieur Levasseur, évoquant la mise en place de plateaux ralentisseurs plus efficaces selon lui.

Cependant, le recours à un maître d'œuvre comme V3D a un coût : 2 600 € HT pour la réalisation de l'étude d'avant-projet puis 6.20% du montant des travaux dans sa phase opérationnelle. Par ailleurs, un levé topographique est nécessaire, il s'élève à 3 120 € HT.

Le Département peut accompagner la commune sur un projet comme celui-ci à hauteur de 50 %.

Une commission travaux est envisagée pour rediscuter de cette question avant de revenir vers le conseil municipal.

. Jours de collecte des déchets : finalement, les jours de collecte ont changé : les ordures ménagères seront collectées tous les vendredis et le tri sélectif, les mercredis tous les 15 jours

. Réhabilitation de la route départementale RD 55

La Direction des routes informe la commune que la route départementale RD 55 sera refaite au printemps depuis l'entrée de Colmesnil via Auppegard et jusqu'au carrefour en centre bourg.

. Fête des mères : La manifestation n'est pas reconduite cette année.

. Repas des aînés : Samedi 27 avril, au restaurant « l'Aiglon » à Pourville.